



Bureau Directeur du vendredi 12 mai 2017
Relevé de décisions

Présents :

Mesdames Béatrice BARBUSSE, Marie-Christine BIOJOUT, Jocelyne MOCKA-RENIER (en audioconférence), Sylvie PASCAL-LAGARRIGUE.

Messieurs Jacques BETTENFELD (en visioconférence), Joël DELPLANQUE, Michel GODARD, Alain JOURDAN, Alain KOUBI, Alain SMADJA, Pascal WETTLE.

Invités : Madame Cécile MANTEL, Michel JACQUET, Monique ANSQUER, Cédric POUTHIER.

Excusés : Mesdames, Nodjalem MYARO, Brigitte VILLEPREUX, Messieurs Jean-Pierre FEUILLAN, Philippe BANA, Grégory PRADIER.

Sous la présidence de Monsieur Joël DELPLANQUE, la séance est ouverte à 12h00 au siège de la FFHandball à Gentilly.

Validation du PV du bureau directeur du 28 avril : Béatrice Barbusse / Michel Godard

Le PV du 28 avril n'a pas pu être transmis préalablement à l'intégralité des membres du bureau directeur. Son adoption est reportée à la séance du 26 mai.

AG 2018 : Flux financier et conclusion d'une convention avec la ligue de la Réunion : A. Smadja

Le bureau directeur valide la demande d'avance formulée par la ligue de la Réunion et propose l'établissement d'une convention rappelant les droits et obligations des parties quant à l'organisation de cette assemblée générale.

Pour les prises en charge fédérales, il est rappelé que tous les documents d'inscription devront être reçus **impérativement** à la Fédération avant la fin du mois de juin. Les accompagnants devront également avoir transmis leur paiement pour cette même date.

Concernant les prises en charge des délégués par la fédération, celles-ci se feront :

- depuis l'aéroport de départ à Paris pour les délégués métropolitains,
- depuis leur aéroport local de départ pour les délégués ultra marins.

Par ailleurs, il est demandé à Béatrice BARBUSSE de prévoir avec la ligue de la Réunion les conditions d'organisation de l'assemblée générale des ligues d'outre-mer en marge de l'assemblée fédérale.

Fonctionnement des comptes bancaires : validation des signataires et titulaires de cartes bancaires : A. Smadja

Les personnes autorisées, à ce jour, à pouvoir utiliser une carte bancaire fédérale sont : le président, le trésorier général, le directeur technique national et l'intendant de l'équipe de France A masculine. Compte-tenu du départ en retraite de ce dernier, le bureau directeur autorise Madame Emmanuelle Mousset, Responsable administrative et logistique Equipe (s) de France à utiliser une carte bancaire fédérale. Les plafonds de dépenses seront définis par le trésorier général.

Point sur Gesthand : M. Ansquer (voir document joint)

Un état des lieux de l'avancement des développements en cours de l'outil métier « Gesthand » est présenté aux membres du bureau directeur. La migration concernant la réforme territoriale est en cours pour une livraison et des tests en juin puis une mise en œuvre opérationnelle au 1^{er} juillet. Les développements concernant les modifications sur les documents médicaux demandés pour les renouvellements de licence devront être terminés quant à eux pour le 1^{er} juillet (en cours par le prestataire N'Gine), après une phase de tests préalables.

La livraison du module disciplinaire est attendue pour l'été 2017. Il n'est pas prévu de développement concernant les affiliations au 1^{er} juillet prochain.

Des tests sont en cours sur l'extension de mémoire et la montée de version des logiciels afin d'optimiser l'outil et notamment augmenter la vitesse de traitement des requêtes, sachant qu'il est à prévoir une concentration des utilisateurs de l'outil lors de l'ouverture, le 1^{er} juillet, de Gesthand pour la saison 2017-18.

Une communication complète explicative est en cours de préparation entre les services fédéraux (pilotage Monique Ansquer) à destination des territoires et des clubs, avec un objectif d'envoi avant la fin du mois de mai.

Offre Keneo Euro 2022 : P. Wettle

Le bureau directeur valide l'offre de service présentée par la société Kénéo dans le cadre du dossier de candidature pour l'Euro 2022 organisé conjointement avec les fédérations espagnole et belge de handball. A cet égard, le bureau directeur, avec l'accord de la commission d'appel d'offres et compte tenu de la spécificité du dossier, a décidé de déroger à la procédure d'appel à candidatures.

Le budget prévisionnel de la candidature à l'Euro 2022 devra être présenté au prochain conseil d'administration pour validation.

Création de la commission éthique (loi braillard) : C. Mantel

La loi du 1^{er} mars 2017 relative rend obligatoire l'établissement d'une charte éthique avant le 31 décembre 2017, ainsi que la mise en place d'un comité chargé de veiller à son application et au respect des règles d'éthique, de déontologie, de prévention et de traitement des conflits d'intérêts. Les statuts de la FF Handball prévoient déjà l'existence d'une commission fédérale « éthique et citoyenne », en détaillent la composition et les missions. Celle-ci n'ayant jamais été officiellement constituée, il s'agit de la mettre en place en nommant des personnalités extérieures à la fédération, expérimentées et reconnues afin d'en garantir sa neutralité indispensable pour une telle commission. Le travail sur la Charte éthique sera piloté par Jacques Bettenfeld.

Nomination d'un ou d'une déléguée intégrité : C. Mantel

Le bureau directeur confirme la reconduction de Madame Cécile Mantel en qualité de déléguée intégrité auprès de l'ARJEL ainsi que du CNOSF.

Calendrier des matches des EDF féminine et masculine : C. Pouthier

Les dates et lieux des prochaines compétitions sont les suivants : (voir document joint)

Il est précisé que des études sont en cours pour la mise en place de diffusions en streaming de matches autres que ceux des équipes de France A (EDF jeunes, N1M, coupe de France départementale et régionale ...). Une vision stratégique digitale la plus pertinente possible devra être présentée à l'occasion d'un prochain bureau directeur avec pour objectif un déploiement pour la rentrée de septembre 2017.

Convention FFHB/LNH : J. Bettenfeld

Le bureau directeur valide la prolongation par avenant de la convention FFHB / LNH en cours. Cette prolongation est validée jusqu'au 30 septembre 2017 afin de permettre de finaliser les échanges avec une prise en compte de l'ensemble des thématiques relatives au secteur professionnel masculine, notamment concernant la mise à disposition des internationaux.

Elections au CNOSF : J. Bettenfeld

Le 11 mai dernier avait lieu l'élection du président du CNOSF puis des membres du conseil d'administration, pour la nouvelle olympiade. Denis Massegli a été réélu avec 58% des voix. Jacques Bettenfeld a également été réélu au 1^{er} tour, membre du conseil d'administration. Le bureau directeur félicite son vice-président délégué pour cette réélection.

Point Euro 2018 : S. Pascal-Lagarrigue

La stratégie billetterie a été présentée lors du dernier comité de pilotage, avec une ouverture des ventes prévue pour septembre / octobre 2017. Un point sur la constitution des comités d'organisation locaux est réalisé constatant une forte dynamique sur les sites de Montbéliard et Nancy, en cours pour les sites de Brest et Nantes. Pour le site de Paris, une réunion avec la ligue d'Île-de-France est à programmer concernant l'organisation des animations périphériques.

L'EHF a accepté de décaler le match d'ouverture comme pour le dernier Mondial 2017. Une modification de dates sur la phase principale est toujours en attente de validation par l'EHF afin de permettre des programmations de matches plutôt sur les week-ends et des matches de l'Equipe de France plutôt en soirée.

Le bureau directeur échange ensuite sur l'organisation des ressources humaines du pôle compétition. Des propositions devront lui être faites concernant la direction de ce pôle compétition en lien avec le comité d'organisation et le prestataire Kénéo.

Une étude est en cours pour envisager l'organisation du tirage au sort à la philharmonie de Paris.

Préparation des AG de Liges et point information sur les premières visites des territoires : A. Jourdan et A. Koubi

Les principaux sujets structurants à traiter lors de ces assemblées générales de ligues concernent le PPF et son financement, la nouvelle organisation des compétitions, l'harmonisation des tarifs, le service aux clubs, l'arbitrage et les formations à mettre en place pour la réussite des projets territoriaux.

Evolution de la gestion des dossiers recherche : M. Godard

Michel Godard est l' élu référent de la recherche.

Il est convenu que la procédure de dépôt des dossiers recherche sera la suivante :

- Présentation par le DTN de l'objet de recherche au bureau fédéral, ainsi que ses attendus et le montage financier envisagé,
- Appel à projets, si besoin, auprès de la communauté scientifique et/ou universitaire dans le secteur concerné,
- Rédaction du contrat avec, en cas de contribution fédérale directe, un versement à la signature de 80 % de la somme due et 20% restant à la livraison finale de l'étude.

Point sur les mesures prises et mises en œuvre lors de la réunion des Chefs de services du 28/04/2017 : M. Jacquet

Un état des lieux relatif à divers dysfonctionnements dans l'envoi de correspondances aux territoires est dressé. Le bureau directeur rappelle que les chefs de service doivent systématiquement associer leur élu référent avant tout envoi de correspondances externes.

Questions / informations diverses

- L'assemblée fédérale du 1^{er} avril a donné mandat au conseil d'administration pour compléter les modifications du règlement médical liées notamment à la mise en œuvre du nouveau PPF. Il s'agit notamment d'actualiser la surveillance médicale des joueurs de pôles Espoirs et de centres de formation, qu'ils soient ou non inscrits sur les listes des sportifs de haut niveau ou espoirs. La Commission médicale fédérale, en lien avec la DTN, a donc finalisé le nouveau dispositif de « suivi médical réglementaire » à intégrer au règlement médical 2017-18. Le bureau directeur valide le principe d'une consultation des membres du conseil d'administration par voie électronique avant la fin mai. Les coûts de chaque examen ainsi que les modalités de leur prise en charge seront à indiquer dans le document soumis à la consultation,

- Les membres du conseil d'administration recevront une invitation pour les prochaines finales de Coupe de France, organisées le samedi 27 mai 2017,
- Il est rappelé l'intitulé exact pour Tahiti : fédération tahitienne de handball
- Remerciements de la part du club de Miramont (comité Lot et Garonne) pour l'envoi de goodies Mondial 2017,
- Le 1^{er} conseil scientifique du portail documentaire s'est tenu le 2 mai dernier sous la présidence de Michel Godard.

L'ordre du jour étant épuisé, la séance est levée à 14h15.

Prochaine réunion du Bureau Directeur le vendredi 26 mai à 12h à la FFHB (salle de vision conférence).



Joël DELPLANQUE
Président



Béatrice BARBUSSE
Secrétaire générale